

Note de frais

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

Date de la mission :

Lieu de mission :

Motif de la demande :

Observations :

			Imputation	
			Comptable	Analytique
Indemnités kilométriques :	km à 0,15 €.km ⁻¹	0,00 €		
Péage autoroute, parking :				
Transport (train, avion, métro, bus) :				
Hôtel, repas, petit déjeuner :				
Autre (préciser) :				
TOTAL		0,00 €		

Montant du remboursement demandé (en lettres) :

Signature du demandeur :

Visa du Trésorier :

NB : Joindre obligatoirement les justificatifs et transmettre à

Robert Lupo, 74 rue de Bramefarine 38530 Pontcharra

Rappel des conditions de remboursement :

par équipe : aucun remboursement en deçà de 50km aller. 0,15 €/km au delà + autoroute

repas : 15€ pour les jeunes de moins de 18 ans pour les déplacements au delà de 100km aller

Individuel : départemental : aucun remboursement, régional : idem que par équipe, national : au

delà de 50 km aller, idem que par équipe + hébergement joueur et entraîneur

Stage : uniquement sur sélection, 50% du coût réel

Déplacement jeunes : en tant que tuteur conseiller, les frais de déplacement sont pris en charge. (km+autoroute)